



SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE MÉDECINE ET D'HYGIÈNE DU TRAVAIL DE MONTPELLIER

Montpellier, le 11 janvier 2020.

Objet : programme année 2020

Cher sociétaire,

Nous vous informons du programme de formation de notre Société Régionale pour l'année 2020.

Date	Lieu	Thème
<u>Mardi 3 mars</u> 2020 (journée)	Montpellier <i>Mas de Saporta</i>	Maintien en emploi
<u>Mardi 23 juin</u> 2020 (journée)	Montpellier <i>Mas de Saporta</i>	Sommeil, alimentation au travail
<u>Jeudi 24 septembre</u> 2020 (journée)	Montpellier <i>Mas de Saporta</i>	Actualités et juridique
<u>Mardi 1^{er} décembre</u> 2020 (journée)	Montpellier <i>Mas de Saporta</i>	Comprendre les organisations de travail

Nous vous rappelons que les **réunions de notre Société sont réservées aux seuls membres à jour de leurs cotisations**. Le montant de la cotisation annuelle pour 2020 de notre Société Régionale reste inchangé.

Dans le cas où vous désireriez recevoir à un tarif avantageux la revue « **Archives des maladies professionnelles et de médecine du travail** », le prix de l'abonnement **ET** de la cotisation 2020 à la société est de **300 €** (le tarif préférentiel d'abonnement à cette revue consenti aux membres des Sociétés de Médecine du Travail, par Elsevier Masson, est de **286€** pour l'année 2020).

Les règlements sont à effectuer **par chèque** à l'ordre de la « Société Régionale de Médecine et d'Hygiène du Travail de Montpellier » et à renvoyer à l'adresse ci-dessous **en incluant le bulletin de cotisation 2020**.

Comme chaque année, dans le cadre des 48^{ème} entretiens de Médecine Physique et de Réadaptation, un colloque interdisciplinaire de Médecine du travail et pathologie locomotrice, intitulé « **Handicap et Travail** » aura lieu au Corum-Palais des Congrès de Montpellier, le **jeudi 26 mars 2020**. Un **tarif préférentiel d'inscription réservé aux membres adhérents à notre Société** vous est proposé (cf. **bulletin d'inscription à nous retourner avant le 28 février 2020**).

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent la meilleure année 2020 possible et vous assurent de leur plus profond dévouement pour un bon fonctionnement de notre Société Régionale.

Dr Eric KOZAR
Président



SOCIETE REGIONALE DE MEDECINE ET D'HYGIENE DU TRAVAIL DE MONTPELLIER

COTISATION 2020

*Bulletin à nous retourner impérativement **complété et accompagné du règlement** à l'ordre de : SOCIETE REGIONALE DE MEDECINE ET D'HYGIENE DU TRAVAIL DE MONTPELLIER.*

Merci de nous indiquer vos coordonnées ci-dessous pour la mise à jour de notre fichier.

NOM – PRENOM :

NOM ET ADRESSE DU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL :

.....
.....
.....

TELEPHONE :

COURRIEL SUR LEQUEL VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LES INFORMATIONS DE LA SOCIETE :

.....

MONTANT DE LA COTISATION A REGLER

- | | |
|---|--------------|
| <input type="checkbox"/> Cotisation 2020 pour une personne déjà sociétaire en 2019 | 35 € |
| <input type="checkbox"/> Cotisation 2020 pour un étudiant (interne, IDEST en formation, étudiant en formation non salarié) | 10 € |
| <input type="checkbox"/> Cotisation 2020 + abonnement à la revue « Archives des maladies professionnelles et de médecine du travail » (tarif 2020 : 286€) | 300 € |
| <input type="checkbox"/> Cotisation 2020 + droits d'entrée pour une personne non sociétaire en 2019
<i>Merci de nous envoyer également le bulletin d'adhésion complété</i> | 50 € |

Le.....

Signature :